



Toutabo annonce son intention de procéder à une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription

Paris, le 26 août 2020, TOUTABO SA (FR0010621722 - MLABO) annonce vouloir procéder à une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (l'**« Augmentation de Capital »**).

L'Augmentation de Capital serait d'un montant de 200.000 euros et permettrait à la Société de :

- saisir des opportunités d'investissements de croissance externe ; et
- financer certains projets envisagés.

L'Augmentation de Capital serait réalisée sur la base de la sixième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2018 (l'**« Assemblée Générale »**). Il est prévu que la réunion du Conseil d'administration mettant en œuvre la sixième résolution de l'Assemblée Générale ait lieu le 28 août 2020 au plus tard.

Les fondateurs de la Société détenant, à la date du présent communiqué, 50,80 % du capital social de Toutabo ont déjà fait part de leur intention de souscrire à l'Augmentation de Capital pour un montant proportionnel à leur participation actuelle au capital de la société.

Par ailleurs, les fondateurs garantiraient le succès de l'Augmentation de Capital par le biais d'une souscription à hauteur de 75% du montant total de l'augmentation de capital si cela s'avérait nécessaire afin de permettre la réalisation de l'opération.

L'Augmentation de Capital ne donnera pas lieu à publication d'un Prospectus ni d'un Document d'Information.

A propos de TOUTABO – Centrale d’Abonnements Presse – www.toutabo.com - www.epresse.fr :

Créé en 2005, Toutabo est un collecteur historique d'abonnements presse qui propose un catalogue de plus de 1200 titres à prix réduits, sur un marché très fluctuant d'environ 3000 journaux et magazines. En 2015, Toutabo a acquis ePresse, acteur de référence de la presse numérique, qui présente plus de 1000 titres, avec l'offre la plus large du marché sur la PQN et la PQR. ePresse commercialise ses titres soit à l'unité, soit selon un système d'achat de crédits à utiliser sur tout le site, soit via un abonnement « classique », à la fois en BtoC et en BtoB, soit en lecture illimitée sur un large catalogue grâce à son offre Kiosque Premium.

Les marques « Toutabo », « ePresse », « Monkiosque », « monkiosque.fr monkiosque.net », « Inter magazines » et « Pressedefrance » sont des marques propriétés de la société Toutabo, déposées à l'INPI. La société est inscrite sur EURONEXT ACCESS Paris, Code ISIN : FR0010621722 - Code Mnémonique MLABO.

Ce document ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

MLABO LISTED NYSE EURONEXT	Contact Presse : jflambert@toutabo.com Tel: +33 (1) 40 10 43 27
---	--

Avertissement

Ce communiqué de presse, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions de la société TOUTABO dans un quelconque pays.

*Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du règlement (UE) n°2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « **Règlement Prospectus***

*Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique. Les actions, ou toute autre titre, de la société TOUTABO ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **Securities Act** »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement, étant précisé que les actions de la société TOUTABO n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act.*

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis d'Amérique, de l'Australie, du Canada ou du Japon.